



VILLE DE RAMBOUILLET

Rambouillet, le 10 juillet 2020

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal de la ville de Rambouillet se réunira le seize juillet deux mille vingt à vingt heures trente précises, **dans la salle Patenôte 62 rue Gambetta**, pour délibérer sur les questions d'intérêt communal portées à l'ordre du jour ci-après :

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL

- Formation des commissions municipales :
 - Création des commissions communales et fixation du nombre de membres
 - Désignation des membres
- Désignation des délégués de la ville :
 - Désignation des délégués de la ville dans les organismes extérieurs,
 - Désignation des délégués de la ville dans les structures intercommunales,
 - Désignation des délégués de la ville dans la société d'économie mixte immobilière de Rambouillet (SEMIR)

MARCHÉS PUBLICS

- Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres.

RESSOURCES HUMAINES

- Fixation des indemnités de fonction des élus.
- Création d'un poste de Chargé de mission auprès de la direction générale des services.

SERVICES TECHNIQUES

- Modification de la convention entre la Ville et l'ANTAI (agence nationale du traitement informatisé des infractions).
- Modification de la grille tarifaire du stationnement payant en voirie.

TRANSPORTS

- Motion Ile de France mobilités : appel à l'Etat pour un plan d'urgence de sauvetage des transports publics.

COMMUNICATIONS DU MAIRE

QUESTIONS DIVERSES

Les documents non joints à la convocation sont consultables au secrétariat général.

Je vous prie en conséquence de bien vouloir assister à cette réunion.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le maire,



Véronique MATILLON

